

# AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

## DENOMINATION ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT PASSANT LE MARCHÉ

MAIRIE DE MONISTROL SUR LOIRE  
7 avenue de la Libération – BP 20019  
43120 MONISTROL SUR LOIRE  
☎ 04.71.66.53.45  
Fax : 04.71.61.63.19  
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://marchespublics.cdg43.fr>  
Type d'acheteur : collectivité territoriale

## MODE DE PASSATION

La présente procédure adaptée est soumise aux dispositions des articles 27 et 34 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

## OBJET DU MARCHÉ

La présente consultation a pour objet un marché d'études pour la révision générale d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Monistrol/Loire.

## CARACTERISTIQUES DU MARCHÉ

Le marché comporte un seul lot.  
La mission confiée au titulaire comportera 6 phases :

### Tranche ferme :

PHASE 1 : Le diagnostic territorial et l'état initial de l'environnement  
Cette phase sera réalisée en 2019. En fonction de l'avancement du diagnostic et au vu des échéances municipales d'avril 2020, il est décidé d'instaurer les phases suivantes en tranche optionnelle, qui seront affermies dès le démarrage de la phase 2.

### Tranche conditionnelle :

PHASE 2 : Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable  
PHASE 3 : L'établissement du projet de PLU  
PHASE 4 : La rédaction du rapport de présentation, constitution du dossier réglementaire et arrêt du PLU  
PHASE 5 : La consultation des Personnes Publiques Associées et enquête publique  
PHASE 6 : La finalisation du dossier du PLU en vue de l'approbation par le Conseil Municipal

OPTION : le prestataire propose la sécurisation juridique de la procédure de la révision générale du PLU par un avocat ou un conseiller juridique compétent en la matière. La commune se réserve le droit de souscrire à cette option ou d'externaliser cette mission.

Les variantes ne sont pas autorisées.

L'étude démarrera au 2<sup>ème</sup> semestre 2019.  
Le délai souhaité par la commune pour la réalisation de la phase 1 est de 12 mois maximum à compter de la notification du marché.  
Les autres phases seront effectuées après les élections municipales de 2020 et devront se poursuivre dans un délai maximum de 24 mois.

Une phase de négociation est prévue.  
Une audition des candidats aura lieu le 13 mai 2019 avec les 3 équipes les mieux classées.

## **OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION**

Le dossier de consultation est disponible gratuitement sous forme électronique à l'adresse suivante <http://marchespublics.cdg43.fr>

## **DEPOT DES OFFRES**

Les candidats doivent transmettre obligatoirement leurs documents par voie électronique sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <http://marchespublics.cdg43.fr>

## **DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES**

**Le 9 mai 2019 à 12 h 00**

Délai de validité des offres : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres

## **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Les justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Lettre de candidature (DC1) et déclaration du candidat (DC2), attestations exigées par les articles 45, 48 et suivants du décret n° 2016-360 du 25/03/2016.
- Capacité techniques, financières et professionnelles

## **CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHE**

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

- pertinence de l'équipe mobilisée et des délais proposés et des moyens utilisés : 60%
- coût de la prestation et sa répartition suivant les phases : 40%

## **MODALITES ESSENTIELLES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT**

- Financement sur fonds propres de la collectivité
- Application des règles de la comptabilité publique
- Paiement par mandat administratif sous 30 jours

## **RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Les candidats pourront adresser leurs questions sur le profil acheteur <http://marchespublics.cdg43.fr>, 8 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

Date d'envoi à la publication : le 29 mars 2019